

A7b : Élaboration d'un plan de mesures pour la promotion des personnes racisées au sein de la JS Suisse, sans obligation de rapport

Proposition à l'attention de l'Assemblée annuelle de la JS Suisse des 18 et 19.02.2023 à Berne

Dépositaire : Comité directeur

- Un plan de mesures qui montre clairement comment la JS veut encourager davantage de personnes racisées à rejoindre le parti, et qui vise également à intégrer davantage celles et ceux qui sont déjà là.

Justification :

Le Comité directeur est d'accord avec les autrice·eurs de la proposition pour que des mesures concrètes soient prises afin de rendre la JS plus accessible, de s'adresser explicitement aux personnes racisées et de leur offrir une plateforme. A ce sujet, le CD renvoie à la justification de la proposition A7a. L'élaboration d'un plan de mesures semble judicieuse et doit être entreprise dans les mois à venir.

Parallèlement, le CD estime que la proposition d'un rapport annuel à l'attention de l'Assemblée annuelle n'est pas pertinente. Il s'agit d'un moyen classique utilisé dans les administrations. En raison des ressources dont disposent le CD et le Secrétariat, l'élaboration d'un rapport annuel entraînerait essentiellement des dépenses supplémentaires sans grande valeur ajoutée. Le CD recommande donc d'adopter A7 avec une contre-proposition : plan de mesures sans obligation de rapport annuel.

Recommandation du Comité directeur : accepter.